

"Devenir vieux est mon futur"

Autor(en): **Aguet, Isabelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **17 (1987)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-829574>

Nutzungsbedingungen

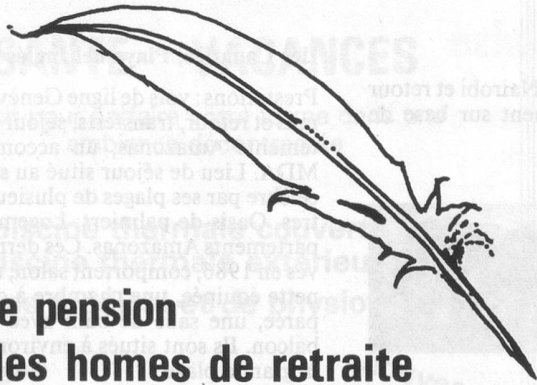
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Prix de pension dans les homes de retraite

De M. Charles Bourgeois,
Le Mont-sur-Lausanne

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dès le numéro de septembre, vous avez eu l'excellente idée d'insérer des pages en couleurs dans votre sympathique revue. Excellente idée, je me permets de le répéter, compte tenu de la grisaille dans laquelle navigue ce monde...

Le reportage consacré, dans votre édition d'octobre, à Cora Vaucaire, m'a beaucoup intéressé - bien que je ne sois pas précisément de la génération de cette chaleureuse artiste. Votre interview a parfaitement rendu l'atmosphère de l'entretien que vous avez eu avec la chanteuse. C'est-à-dire une chaleureuse simplicité.

Par contre, dans la partie consacrée à Pro Senectute Fribourg, une nouvelle m'a fait froid dans le dos: les 5000 francs par mois

demandés à un pensionnaire impotent grave!

Quand on sait que ce même pensionnaire, été comme hiver, est condamné à souper vers 17 heures pour être au lit une heure plus tard (histoire de libérer le personnel avant 19 heures), je prétends que c'est un scandale. N'a-t-on jamais pensé à instituer un tournus, de façon que ce type de pensionnaire puisse jouer d'un coucher à la carte, s'échelonnant, par exemple, de 19 à 21 heures?

Non content de lui soutenir toutes ses économies, on se permet de lui imposer une existence passive. N'a-t-il pas suffisamment bossé et contribué à l'économie du pays pour mériter cette faveur de conduire peu ou prou ses derniers jours?

Cela ne semble être malheureusement qu'un détail pour les responsables de la politique sociale...

C.B.

«Devenir vieux est mon futur»

C'était là le thème d'une très intéressante journée d'étude organisée par l'ARODEMS (Association romande des directeurs d'établissements médico-sociaux) à la Faculté des sciences humaines de l'Université de Dornig, sous forme de table ronde-débat animée par Benoît Aymon, journaliste à la Télévision suisse romande. L'aspect démographie et économie était traité par le professeur Pierre Gilliland.

Ce saut dans le futur a permis à un auditoire comble de jeter un regard sur l'évolution de la population en Europe et en Suisse en particulier.

Dans le domaine démographique, prévoir est sans doute aléatoire: en 1880, la Suisse était un pays pauvre, marqué par une forte émigration. Cent ans plus tard, elle est devenue riche et l'espérance de vie de ses habitants, autrefois à peine supérieure à 40 ans, a doublé. La mortalité infantile, qui était de 1 sur 6, a passé à 7 sur 1000. Nous étions 5 millions en 1950, nous

serons 6,5 millions en l'an 2000. Le nombre des personnes âgées a plus que quintuplé, celui des gens du 4^e âge plus que décuplé!

Le vieillissement des personnes âgées au sein de la population active va donc s'accroître, surtout chez les femmes: une femme vit en moyenne 7 ans de plus qu'un homme, on dénombre 3 femmes pour 2 hommes âgés et l'on s'attend à deux fois et demi plus d'octogénaires, de nonagénaires, voire de centenaires. Ce qui signifierait donc que beaucoup plus de femmes vivront isolées, dans une relative pauvreté.

On sait d'autre part que Maman Helvétie souffre d'une baisse de la fécondité: il faudrait 2,1 plus d'enfants alors qu'aujourd'hui on en est à 1,5 seulement. Deux femmes sur trois se marient, mais un mariage sur trois se rompt. Un flux migratoire pourrait être un élément positif, mais on connaît les restrictions imposées par l'Etat, face à ce problème. En l'an 2025, le vieillissement de la population représentera 26 à 27%, ce qui est considérable.

«La santé ne coûte rien», dit le professeur Gilliland. Ce qui est onéreux, c'est la réparation des dégâts produits par l'âge. Les pouvoirs publics se sont délestés en partie de ce souci sur les assurances, dont les primes sont en constante augmentation.

Quant aux retraites, le professeur Gilliland rappelle que, si le 2^e pilier ris-

La Nouvelle Roseraie a fêté ses vingt ans

Ancienne maison de maître située à Saint-Légier-sur-Vevey, la Nouvelle Roseraie est une maison de vacances pour personnes âgées. Inaugurée le 12 octobre 1967, elle a donc fêté ses vingt ans cette année.

Cette demeure, propriété de l'Hospice général de la Ville de Genève, a subi des transformations successives ayant pour but d'améliorer le confort des vacanciers. Certains travaux plus conséquents ont été effectués en 1973; ils visaient à rendre la maison accessible aux personnes en chaises roulantes. Année après année, les personnes âgées et certaines associations de personnes handicapées du canton de Genève ont pu bénéficier de séjours à des prix raisonnables. Certaines personnes ont passé à la Nouvelle Roseraie leurs premières vacances. Un tel changement leur est particulièrement bénéfique car il leur permet de sortir de la solitude, de nouer des contacts humains et, bien sûr, de profiter du grand air et de la vue magnifique sur le Léman et sur les Alpes.

Pendant ces vingt années, la Nouvelle Roseraie a su s'adapter et évoluer en ayant toujours comme première préoccupation le bien-être de ses hôtes. Nous formons des vœux pour que son activité se poursuive encore pendant vingt ans... et même beaucoup plus!

H. Maillard

que fort de créer certains problèmes, le PNB (produit national brut) en Suisse a plus que triplé, ce qui permet un certain optimisme. Notre richesse a augmenté d'un quart, et si la production se maintient et que nous n'ayons que très peu de chômage, les charges de la retraite devraient être supportables. En 1960, 14% de la population se composait de personnes vivant seules alors qu'en 1980 elles sont 29%, ce qui signifie que l'on va vers un isolement, une solitude toujours accrue chez les vieillards. Cette mutation est un des grands problèmes de l'avenir. La question est donc: exil ou solidarité? «Qu'on cesse de parler de dépenses, s'écrie l'orateur. La santé publique est un moteur important de notre économie, un domaine où l'emploi joue un grand rôle. Si les progrès de la médecine sont incontestables, les progrès sociaux doivent suivre: il ne faut pas qu'une mort sociale intervienne avant une mort physique.»

Isabelle Aguet

ABONNEMENTS



Je m'abonne

pour un an mensuel «Aînés»

Au reçu de cette formule dûment remplie et signée, l'administration d'«Aînés», passage Saint-François 10, 1003 Lausanne, me fera parvenir «Aînés» à partir

du mois de _____

Un bulletin de versement me sera adressé ultérieurement. Prix de l'abonnement annuel: Fr. 29.— (Etranger: Fr. 33.—).

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP/localité _____

Date _____

Signature _____

Ne pas utiliser ce coupon pour le renouvellement de l'abonnement svp.



J'offre un abonnement

d'un an au mensuel «Aînés»

à _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP/localité _____

Au reçu de cette formule dûment remplie et signée, l'administration d'«Aînés», passage Saint-François 10, 1003 Lausanne, enregistrera cet abonnement

dès le mois de _____

Un bulletin de versement me sera adressé ultérieurement. Prix de l'abonnement annuel: Fr. 29.— (Etranger: Fr. 33.—).

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP/localité _____

Date _____

Signature _____

Ne pas utiliser ce coupon pour le renouvellement de l'abonnement svp.